BRETTEVILLE SUR ODON Arrondissement de CAEN Canton de Caen I Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation:

L'an DEUX MIL VINGT TROIS

Le 23 juin 2023

Le 3 juillet 2023 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance

publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage:

Etaient présents :

Le 7 juillet 2023

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Mesdames: ASSELINE, BARNAUD, BENKHADDA, COLLET,

DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET, RAINE, VIDEAU.

En exercice: 27

Messieurs: BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,

LE MASSON, LESUEUR, MORAND, RICHET, SAINT-

MARTIN, SIMON

Présents

: 21

Votants

: 25

Absents:

Madame

LEFEVRE

(excusée pouvoir à M.VIDEAU)

Madame

LOUBET

Madame **SANNIER** (excusée pouvoir à O.SAINT MARTIN) (excusé pouvoir à G. LE MASSON)

Monsieur **BRUNEAU**

Monsieur **DEGUSSEAU**

Monsieur MORTREUX (excusée pouvoir à JM.LESUEUR)

Grégory LE MASSON a été élu secrétaire

OBJET: URBANISME - VENTE D'UN TERRAIN

Patrick LECAPLAIN, Maire rappelle comme indiqué lors du Conseil Municipal du 11 avril dernier, que la commune a été sollicitée par un administré pour acquérir une parcelle de terrain d'une superficie de 84 m2, sise avenue des Lauriers, cadastrée section ZM n° 732, afin qu'il l'intègre à sa parcelle cadastrée AC n° 18, avenue de la Duchesse Gonnor, (le propriétaire de l'autre parcelle mitoyenne, cadastrée n° 156, n'étant pas intéressé).

Le conseil communautaire a procédé à la désaffectation de cette parcelle et la commune a procédé à son déclassement avant cession.

Après consultation, les Domaines ont estimé une valeur vénale de 23 € le m2, avec une marge d'appréciation de 10%, le prix de 25 €/m2 est donc proposé, soit 2 100 €.

Le futur acquéreur prendra à sa charge tous les frais incombant à la vente (géomètre, notaire) et il devra clôturer la parcelle et y accéder par l'entrée actuelle de son habitation.

Ouï cet exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **↓** DONNE son accord pour cette vente au prix de 25 €/m2, soit 2 100 €.
- **↓ INDIQUE** que le futur acquéreur prendra à sa charge tous les frais incombant à la vente (géomètre, notaire) et il devra clôturer la parcelle et y accéder par l'entrée actuelle de son habitation.

Adopté à l'unanimité

Date de publication : le 7 juillet 2023

Certifié exact,

Pour extrait conforme, En Mairie, 7 juillet 2023

Le Maire:

Patrick LECAPLAIN